



Nancy, le 06 JUIL. 2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES MAD & MOSELLE
MONSIEUR LE PRESIDENT
2 BIS RUE HENRI POULET
54470 THIAUCOURT-REGNIEVILLE

OBJET : Modification simplifiée du PLU de la commune d'Arnaville
Dossier suivi par : Madame Fanny BECKER
Direction de l'appui aux territoires
Service Aménagement foncier et Urbanisme
Tél : 03 83 94 56 93
Courriel : fbecker@departement54.fr

Monsieur le Président,

Vous m'avez notifié 26 mai 2020, le dossier de modification du PLU de la commune d'Arnaville.

A la lecture de ces documents, n'ayant pas d'observation à formuler sur ce projet de modification, j'émetts un avis favorable sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.



VALERIE BEAUSERT-LEICK

VALERIE BEAUSERT LEICK
2020.07.05 17:48:36 +0200
Ref:20200629_110325_1-6-O
Signature numérique
Pour le président et par délégation,
La vice présidente déléguée à la
solidarité avec les territoires et aux
stratégies d'aménagement

